PRÉFET
DE L'ARDÈCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 1er janvier 2026

DÉCLENCHEMENT DU PLAN GRAND FROID EN ARDÈCHE

Ce jeudi 1er janvier 2026, en raison de la chute des températures et du froid persistant, le préfet de l'Ardèche a décidé d'activer le plan Grand froid. Celui-ci se traduit par la mise en place d'un dispositif renforcé de veille sociale et de mise à l'abri des personnes les plus vulnérables.

Ce dispositif comprend notamment l'ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaires et d'un accompagnement social renforcé avec l'intensification des maraudes bénévoles de la Croix-Rouge Française ainsi que du dispositif professionnel d'« aller-vers » porté par le Collectif 31 (Entraide et Abri), et élargissement des amplitudes horaires des accueils de jour. Par ailleurs, les services de secours, les forces de sécurité et les maires sont mobilisés afin de contribuer au repérage des personnes en situation de vulnérabilité.

Dès le mois d'octobre, en anticipation de la trêve hivernale, les services de l'État ont préparé l'entrée dans cette période et pris les mesures nécessaires pour faire face à un éventuel épisode de froid intense.

Rappel : Pour signaler la situation de personnes sans-abris ou de grande précarité, **contacter le 115**, numéro d'appel gratuit et disponible 24h/24.

Contact presse

Tél : 04 75 66 50 07 - 04 75 66 50 14
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas Cedex

www.ardeche.gouv.fr

@Prefet07